

COMMUNE LE THOU
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

Délibération n° 2025-07-03-1

Résumé : Réhabilitation d'un bâtiment communal en 7 logements. Choix des entreprises.

Modification délibération n° 2025_06_25_2

Les entreprises suivantes sont choisies :

Lots	Dénomination	Entreprises	Montants HT
1	VRD	RINEAU TP	89 732.51 €
2	Démolition – Gros œuvre	TRICHET	339 371.19 €
3	Charpente-ossature bois-bardages bois	ENAULT BOIS	69 794.92 €
4	Couverture tuiles-Couverture zinc-zinguerie	RENOBAT	43 500.00 €
5	Menuiserie extérieure PVC	SEMA	41 793.07 €
6	Menuiseries intérieures bois	SEMA	34 957.08 €
7	Cloisons-doublages-plafonds-isolation	PF PLATRERIE	53 525.48 €
8	Chape	B2S	7 768.80 €
9	Serrurerie	FABAREZ	87 536.98 €
10	Revêtement de sol-carrelage-faïence	G3 BATIMENT	18 580.96 €
11	Revêtement sol souple	G3 BATIMENT	7 042.46 €
12	Electricité Courants forts et faibles	SEBELEC 85	72 153.62 €
13	Chauffage-ventilation-plomberie-sanitaires	CARRE et ASSOCIES	65 739.80 €
14	Peinture	G3 BATIMENT	20 422.96 €
15	Nettoyage	S&P	1 200.00 €
16	Espaces verts - clôtures	TARDY	15 119.25 €
17	Détermitage	SAPA	2 070.90 €
TOTAL			970 309.98 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-07-03-2

Résumé : Logements La Gare. Demande de subvention au Département de la Charente-Maritime.

Plan de financement et dépôt du dossier de demande de subvention.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage et publication sur le site internet de la commune du THOU, le **vendredi 04 2025**